

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 octobre 2020

2^{ème} Commission

N° CP-2020-9-2-2

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES**FORÊT ENCHANTEE 2020**

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale de soutien aux actions et animations touristiques, il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 € à la Ville d'ALTKIRCH pour l'édition 2020 de la manifestation "Forêt Enchantée".

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 25 septembre 2020.

1. Présentation de la manifestation

En 1997, dans le cadre des opérations de Noël, la Ville d'ALTKIRCH a créé une animation originale appelée « La Forêt Enchantée ». Elle est devenue, au fil des années, une manifestation structurante présentant un réel intérêt en termes de tourisme.

Loin des traditionnels marchés de Noël, « La Forêt Enchantée » a su s'imposer comme un évènement incontournable, qui attire chaque année environ 80 000 visiteurs.

La 24^{ème} édition de cette opération se déroulera du 5 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

« La Forêt Enchantée » est une animation dédiée aux contes et légendes du Sundgau, illustrés et réinterprétés par une artiste-plasticienne sundgauvienne, à travers 25 scènes créées dans plusieurs sites du centre-ville d'ALTKIRCH et qui allient tradition orale et art contemporain.

L'utilisation des nouvelles technologies apporte un regain de jeunesse à cette manifestation. Féerie des lumières et des sons, spectacles de rue, concerts, visites guidées, expositions notamment au Musée du Sundgau, concerts, implication des habitants et des commerçants concourent à valoriser le patrimoine et l'identité culturelle du Sundgau, de manière originale durant les fêtes de fin d'année.

Un marché des artisans locaux, des jeux de piste ainsi que des animations dédiées aux enfants sont aussi organisés tout au long de la manifestation.

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, « La Forêt Enchantée 2020 » souhaite apporter une dose de réconfort, à travers la valorisation des personnages centraux des contes et légendes du Sundgau que sont les sorcières ou « guérisseuses », ainsi que des plantes qui soulagent les douleurs. Cela sera le fil conducteur durant toute la manifestation.

Cet évènement est totalement co-construit avec l'artiste-plasticienne Anne ZIMMERMANN, et l'ensemble des services municipaux, des élus, des associations, des commerçants et des habitants-bénévoles.

Plusieurs objectifs sont visés :

- valorisation des compétences et talents de chacun,
- évolution durable du projet,
- implication et participation des habitants, des associations et des commerçants,
- valorisation de l'identité culturelle du Sundgau à travers son patrimoine immatériel, architectural, naturel et culturel.

Le mode de gouvernance est multipartite et s'organise autour d'un fonctionnement en régie porté par la commune d'ALTKIRCH.

Un partenariat s'est renforcé au fil des manifestations avec l'Office de Tourisme du Sundgau Sud-Alsace, se traduisant notamment par la promotion auprès des voyageurs qui y trouvent une sortie à la journée, alternative aux traditionnels marchés de Noël.

Elaboration des supports de communication, conférence de presse, analyse de la fréquentation, visites contées, etc... sont autant de moyens mis en œuvre par l'Office de Tourisme autour de cet évènement.

2. Demande de soutien financier

Le budget prévisionnel 2020 de cette opération, joint en annexe, s'élève à 199 500 € (186 000 € en 2019).

La Ville d'ALTKIRCH sollicite une aide financière de 10 000 € au titre du soutien aux actions et animations touristiques, cette somme est inscrite au budget départemental 2020 pour cette manifestation. Pour mémoire, le même montant avait été accordé les années passées.

Un soutien financier de 8 000 € est également attendu de la Région Grand Est, ainsi que 5 000 € de la Communauté de Communes du Sundgau et 20 000 € du programme européen LEADER.

Cette manifestation présente un intérêt à plusieurs titres :

- ce concept scénographique original est complémentaire des traditionnels marchés de Noël,
- sur le plan de la répartition géographique des flux touristiques, à une période chargée sur certains autres sites, elle fait ainsi concrètement entrer le Sundgau dans la gamme des produits offerts.

Depuis plusieurs années, il s'agit du seul dossier de demande de subvention pour un évènement sur la thématique de Noël, reçu par le Département, au titre de sa politique de soutien aux actions et animations touristiques.

3. Focus sur « Noël en Alsace »

Afin de faire du mois de décembre une saison touristique à part entière, l'opération « Noël en Alsace » a été initiée dans les années 90 et s'est transformée rapidement en franc succès, avec plus de 4 millions de visiteurs accueillis chaque année.

Elle est le résultat d'un travail impliquant l'ensemble des parties prenantes (Agence Régionale du Tourisme, Alsace Destination Tourisme, Offices de Tourisme, socio-professionnels, associations).

La Région Alsace, puis Grand Est, était l'animatrice principale de la thématique. Par exemple, elle lançait chaque année un appel à projets pour financer de nouveaux évènements et fédérait les partenaires autour d'un plan de communication. Mais sa stratégie est maintenant portée sur le territoire du Grand Est et elle a diminué certains soutiens financiers.

ADT souhaite aujourd'hui se positionner en tant que chef de file sur cette thématique, pour l'Alsace, en animant une stratégie co-construite, afin notamment d'inciter à la création de manifestations nouvelles et d'actions innovantes, pour contrer les nouvelles destinations concurrentes (MONTBELIARD, NANCY, etc.).

Ceci en prenant en compte les problématiques pour les habitants qui émergent, notamment le manque de gestion des flux de visiteurs, ainsi que les nouvelles règles d'hygiène et de sécurité résultant de la crise sanitaire.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 10 000 € à la Ville d'ALTKIRCH pour l'édition 2020 de la manifestation « Forêt Enchantée ». Cette subvention sera versée en une seule fois sur présentation du bilan moral et financier,
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT
Remy WITH